

CONSEIL MUNICIPAL

C O M P T E - R E N D U DE LA RÉUNION DU 13 NOVEMBRE 2019

MEMBRES	FONCTION	PRESENT	EXCUSE
Patrick BEDEK	Maire	X	
Dominique DELOUETTE	Maire-Adjoint	X	
Philippe COPP	Maire-Adjoint		X
Christine TASSIN-GITEAU	Maire-Adjoint	X	
Christian SERNICLAY	Maire-Adjoint		X
Arnaud JULLIARD	Conseiller délégué	X	
Béatrice PENASSE	Conseiller	Secrétaire	
Carole MEILLEUR	Conseiller	X	
Thierry COLLET	Conseiller	X	
Jacqueline PERARD	Conseiller		X
Jérôme GOULDEN	Conseiller	X	
Christiane COLIN	Conseiller	X	
Patrick LAQUILLE	Conseiller	X	
Armand GRAIS	Conseiller	X	

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 24 septembre 2019 : pas de remarque, CR validé.

Monsieur Christian SERNICLAY donne pouvoir à Patrick BEDEK

Rapport d'activités de la CUGR 2018 - information au Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 qui dispose que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2018,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de prendre acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activité 2018 de la Communauté urbaine du Grand Reims, joint en annexe.

Décisions modificatives

- **budget général**

Des régularisations sont nécessaires dans le budget 2019 : Dominique DELOUETTE présente au Conseil Municipal les changements d'affectations

Les 30 000€ inscrits au poste « dépenses imprévues » sont à réaffecter sur d'autres postes de la façon suivante :

- Poste 6156, maintenance, réparation → 2000€
- Poste 6162, assurance dommages ouvrage de la cantine → 3500€
- Poste 6615, ligne de trésorerie → 500€
- Passage en investissement de 24 000€
 - 10 000€ pour des travaux de cantine chapitre 23
 - 14 000€ pour des travaux au restaurant (dont l'acoustique)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider les virements suivants au budget général :

FONCTIONNEMENT	D 022 Dépenses imprévues	- 30000 €
	D 011 article 6156 Maintenance	+ 2000 €
	D 011 article 6162 Dommage Ouvrage	+ 3500 €
	D 66 article 6615 Frais ligne trésorerie	+ 500 €
	D 023 Virement à la section invest	+ 24000 €
INVESTISSEMENT	R 021 Virement de la section fonct	+ 24000 €
	D Crédits chapitre 23	+ 10000 €
	D Crédits chapitre 27638	+ 14000 €

- **budget Restaurant**

-

Des régularisations sont nécessaires dans le budget 2019 : Dominique DELOUETTE présente au Conseil Municipal les changements d'affectations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider les virements suivants :

FONCTIONNEMENT	D 65 article 651 redevance licence IV	- 1000 €
	D 011 article 60612 électricité	+ 1000 €
INVESTISSEMENT	R 16 article 168748 Emprunt à la commune	+14000€
	D 23 article 2313 Travaux	+14000€

Infos sur le restaurant

Le téléphone y sera installé le 14/11 (du retard a été pris par Orange) et un site internet est prévu .

L'isolation du grenier est à vérifier, et l'emplacement de la poubelle rouge est à revoir

L'aménagement de la terrasse est fait

Les travaux d'acoustique seront réalisés semaine 47

Les loyers sont versés depuis le 16/09 par la SARL (500€ pour le logement + 1500€ pour le restaurant). Un droit de garantie de 4000€ a été demandé.

Droit de place au Marché d'ELLES »

La 7ème édition aura lieu les 07 et 08 Mars 2020 pour 45 exposantes

20 femmes ont déjà postulé

Pour 2020, Dominique DELOUETTE propose le droit de place à 40€ + un dépôt de garantie de 50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et décide à l'unanimité :

- d'accepter cette proposition.

Crèche : convention CUGR

Vu l'arrêté préfectoral de dissolution de la Communauté de Communes du Mont de Berru du 10 décembre 2012,

Vu la convention de la Communauté de Communes de Beine Bourgogne fixant en 2014 les modalités de remboursement d'une partie des frais de fonctionnement de la crèche LA SOURIS VERTE au titre de Beine-Nauroy, Berru et Nogent l'Abbesse, ses communes membres ,

Vu l'arrêté préfectoral de création de de la Communauté Urbaine du Grand Reims du 15 septembre 2016,

Considérant que le transfert de compétence à la Communauté Urbaine entraîne de plein droit le transfert de tous les actes relatifs à la compétence transférée, notamment la convention ci-dessus mentionnée,

Considérant l'arrivée à échéance de la convention au 31/12/2019 et le projet de nouvelle convention présenté par la CU du Grand Reims pour un an,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider le projet de convention présenté par la CU du Grand Reims jointe en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en place.

Une reprise à terme de la gestion de la crèche par la CUGR est à étudier

Crèche : Avenant CAF

Vu la convention d'objectifs et de financement signée avec la CAF le 08/02/2016,

Considérant l'avenant présenté par la CAF, relatif à la Prestation de Service Unique, au bonus Mixité sociale et Inclusion handicap pour l'année 2019,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider le projet de convention présenté par la CAF jointe en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en place.

Tarifs communaux 2020

Monsieur le Maire rappelle l'ensemble des tarifs communaux actuellement en vigueur pour les concessions de cimetière, les concessions du columbarium, la location de la salle des fêtes ainsi que les dépôts de garantie pour frais de nettoyage.

Aucune modification n'est envisagée.

Cantine et Restaurant ; intérêts de retards et pénalités

Les travaux de la cantine et du restaurant présentent des malfaçons constatées. Des négociations sont en cours.

Voyage scolaire

Pas de voyage prévu en 2020, seules quelques sorties d'une journée auront lieu qui engendreront seulement des coûts de trajet.

Informations diverses

Agenda

- Prochain Conseil Municipal : mardi 10 Décembre 2019 à 18h30
- Noël des employés : jeudi 12 Décembre 2019 à 19h
- Spectacle et Gouter de Noël pour les enfants du village : samedi 14 Décembre 2019 à 16h
- Repas de Noël des Ecoliers avec animation : jeudi 19 Décembre 2019 à 12h au club Ecureuil
- Vœux du Maire et du Conseil Municipal : jeudi 16 Janvier 2020 à 18h30
- Repas des Anciens : dimanche 26 Janvier 2020 au Salon Degermann

Ordures Ménagères

Arnaud Julliard a étudié le problème de marche arrière, dans 2 rues de Cernay-les-Reims pour le camion des ordures ménagères

Allée des Jardins : implantation d'un panneau

Rue Curie, le dépôt des bacs doit se faire à l'entrée de la rue : les riverains vont être informés par courrier.

Commission Permis de Construire « Lotissement les Loreaux »

Christiane COLIN présente un résumé de la 1^{ère} commission PC qui s'est tenue le lundi 04 novembre, concernant le nouveau lotissement.

Neuf permis sont déjà déposés.

Les surfaces au sol sont entre 100 et 130 m² (parcelles uniques)

Les propriétaires ont entre 30 et 40 ans et proviennent de Reims et alentours

Il est rappelé que la surface au sol doit être de 40% maxi

Compte tenu de la présence d'une crayère, 600 m² ont été remis en espace vert

Il y a désormais 62 lots de 403 à 609 m² + 1 macro lot pour les 4 logements « séniors » qui sera à voir avec Plurial Novilla en 2020

Au 07/11, il reste 6 parcelles libres Il y a 4 regroupements de parcelles (de 800 à 1400 m²)

Les 1^{ères} ventes se concrétiseront au 1^{er} trimestre 2020 et les 1^{ers} propriétaires habiteront leurs maisons fin 2020

Dématérialisation des convocations du Conseil Municipal

Mr le Maire propose de transmettre les convocations par email à compter de 2020 après avoir recueilli l'accord écrit de chaque conseiller.

La formule papier reste possible

Plan de circulation dans la commune

Des radars de suivi des flux routiers sont commandés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.